



# Campagne de bourses nationales de lycée 2020/2021.

publié le 20/05/2020 - mis à jour le 27/05/2020

---

Aux parents de 3ème

La campagne de bourses de lycée 2020 est commencée.

Prenez votre revenu fiscal de référence de l'année 2019 (sur les revenus 2019).

Vérifiez, à l'aide du barème ci-dessous :

 [bar-me-et-montant-de-bourse-pour-l-ann-e-scolaire-2020-2021-67569](#) (PDF de 136.6 ko)

Si vous pouvez prétendre à une bourse, pour l'année 2020/2021, complétez le formulaire ci-joint et transmettez-le, avant le 08/06/2020, par courriel, à : [ce.0790010g@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790010g@ac-poitiers.fr)

 [formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_bourse\\_de\\_lycee\\_annee\\_scolaire\\_2020-2021\\_](#) (PDF de 366.8 ko)

 [formulaireformatremplissablesanssignature\\_bourses\\_lycees\\_rentree\\_2020\\_](#) (PDF de 1.4 Mo)

 [notice\\_bourse\\_de\\_lycee\\_annee\\_scolaire\\_2020-2021](#) (PDF de 231.2 ko)

N'oubliez pas de joindre tous les justificatifs nécessaires.

Pour les familles mono-parentales, la dernière attestation CAF ou MSA est à fournir obligatoirement.

Si vous ne pouvez pas bénéficier de la bourse lycée 2020, merci de bien vouloir envoyer un mail à : [ce.0790010g@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790010g@ac-poitiers.fr) en précisant "PAS DE DROIT A LA BOURSE LYCEE 2020".

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous connecter au site du ministère : [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.